

EES HYDROCARBURES
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Mémoire pour rafraîchir la mémoire – prise 2
18 novembre 2015

De Marie-Hélène Parant, citoyenne

Mon implication citoyenne active dans le dossier des hydrocarbures au Québec remonte à mai 2010. J'ai cherché à comprendre ce qui amenait le Québec sur cette voie, à comprendre les techniques d'exploitation et les impacts sur l'environnement. J'informe les gens quotidiennement sur la question depuis 5 ans à travers les réseaux sociaux.

Depuis 2010, j'ai initié 3 pétitions concernant les hydrocarbures dont 2 à propos des hydrocarbures non-conventionnels nécessitant de la fracturation.

Avec le groupe citoyen que j'ai fondé, Non au Pétrole et au Gaz au Québec, j'ai publié une première lettre-pétition le 14 juillet 2010 dans la Presse et le Soleil¹. Dans notre grande naïveté nous implorions le Premier Ministre Jean Charest de ne pas amener le Québec dans l'exploitation des hydrocarbures. Nous lui demandions de donner au Québec (à ses inventeurs, scientifiques, designers, entrepreneurs, etc.) les moyens en recherche et développement pour développer les énergies renouvelables et des matières ne requérant pas de pétrole pour la production d'objets. Nous demandions d'entrer de plein pied dans le 21^e siècle en harmonie avec notre environnement et d'abandonner les hydrocarbures.

Pour convaincre le gouvernement, j'ai initié la pétition demandant un moratoire sur les gaz de schiste et la fracturation², soutenue par le metteur en scène Dominic Champagne, et l'ai déposé avec 128,000 signatures à l'Assemblée Nationale le 8 février 2011. C'était alors la plus grosse pétition que le Québec avait vue.

Cette pétition a permis aux québécois de lever le voile sur la technique de fracturation utilisée pour l'exploitation des hydrocarbures non-conventionnels. Nous avons pu ainsi savoir que cette technique augmente les émanations de méthane dans l'air, contamine l'eau potable, fracture le sol de manière irréversible, augmente l'activité sismique et même a causé des tremblements-de-terre notoires aux États-Unis et en Alberta. En somme cette exploitation compromet la santé des animaux et des humains.

¹ **Non à l'exploitation du pétrole et du gaz au Québec**, Le Soleil, 14 juillet 2010, <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201007/14/01-4298209-non-a-l-exploitation-du-petrole-et-du-gaz-au-quebec.php>

² **Point de presse de M. Amir Khadir, député de Mercier et de M. Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines**
<http://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-6555.html>

Suite à cette pétition, nous pensions que le gouvernement avait compris nos demandes et que la fracturation et ces exploitations d'hydrocarbures non-conventionnels seraient dorénavant proscrites. Mais en 2012, on se rend compte qu'Anticosti passe entre les mailles de sécurité. À l'été 2012, les pétrolières Junex et Pétrolia débarquent sur Anticosti pour conduire des explorations. Le gouvernement de Jean Charest a investi 15 millions pour permettre cette opération sans qu'aucune étude environnementale n'aie eu lieu.

En juillet 2012, j'initie donc ma 3e pétition, sur Avaaz cette fois, pour demander l'arrêt de l'exploration et de l'exploitation sur Anticosti³. Cette pétition est déposée par un événement de dépôt et de conférences que j'organise à mes frais à Québec le 4 juin 2013. La pétition est remise avec 25,500 signatures au député Amir Khadir qui la remet en conférence de presse le lendemain à l'Assemblée Nationale⁴.

Le 13 février 2014, nous apprenons que le gouvernement décide d'investir 115 millions dans l'exploration avec fracturation sur Anticosti. La pétition qui n'avait pas été fermée fait un bond de 10,000 signatures en 10 jours.

2015, on apprend que le gouvernement Libéral du Québec envisage le forage de 6500 puits de pétrole sur l'île d'Anticosti et poursuit avec l'intention de fracturer le sol d'Anticosti en 2016 pour compléter son exploration. Le gouvernement décide de mettre sur pied l'EES Hydrocarbures actuelle qui n'inclue pas les résultats de la fracturation. De toute façon pourquoi fracturer le sol d'Anticosti lorsqu'on sait déjà que cette technique est très risquée pour l'environnement?

Au fait, la pétition pour Anticosti sur Avaaz est maintenant rendue à 38,900 signatures⁵. C'est autant de signatures que la pétition qui a demandé la Commission d'Enquête sur la Construction.

Les mois et les années passent ... On évite aussi de prendre en compte l'opinion citoyenne des pétitions antérieures déposées qui sont un fort indice de la non-acceptabilité sociale. Et on se permet de jouer à l'apprenti sorcier avec une technique contestée sur une île qui est un trésor national et devrait être protégé.

LOGIQUE DE CHIFFRES

Et puis voici l'EES Hydrocarbures qui est éminemment importante pour l'avenir du Québec. Mais on ne nous offre ici que bien peu de respect avec des études lancées à la va-vite et qui ne nous donnent pas toutes les informations et rapports que nous sommes en droit d'attendre.

³ **L'île d'Anticosti, trésor en danger face aux pétrolières !**

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Lile_dAnticosti_un_tresor_du_patrimoine_naturel_mondial_en_danger_face_aux_petrolieres/?pv=87

⁴ **Dépôt de la pétition L'île d'Anticosti, trésor en danger face aux pétrolières !** à l'Assemblée Nationale par Amir Khadir <http://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-11639.html>

⁵ La pétition sera gardée ouverte jusqu'à ce qu'un arrêt complet des activités des pétrolières sur l'île soit effectif.

Dans ce qui devrait être une “Évaluation Environnementale” (EES), nous sommes projetés beaucoup plus dans une logique comptable et de chiffres qui fait bien peut de cas de l’impact de ces exploitations sur l’environnement.

On nous enfarine de colonnes de chiffres et de prétendue rentabilité mais on omet de nous parler des coûts de l’impact sur l’environnement. J’ai vu des projections économiques .. basées sur des pourcentages de récupération peu crédibles puisqu’ils ne sont pas basés sur des taux réels. On prendra le risque de fracturer le sous-sol d’Anticosti en 2016 sans que cela ne soit pris en compte dans les évaluations ?

Pas grave on nous propulse dans une logique de chiffres.

Mais on omet de spécifier la valeur de ce qu’on nomme “externalités” dans les rapports de faisabilité et de rentabilité. Ces externalités concernent l’impact sur l’environnement et donc l’impact sur la Vie; la faune, la flore et la vie humaine. On objectifie pour mieux se détacher de l’irréparable sur la vie et le sort des êtres vivants.

Donc dans cette logique implacable qui place le débat dans une logique marchande et de chiffres, je demande des évaluations sur la Vie. Comme citoyenne, je veux avoir des chiffres ... ;

- Sur les impacts suite à des déversements d’hydrocarbures, de produits chimiques, de boues de forage épandues ou d’eaux usées rejetés dans l’environnement.
- Je veux des chiffres sur une éventuelle extinction du Saumon Atlantique sur l’Île d’Anticosti ou en Gaspésie qui est catégorisé en voix de disparition
- Je veux des chiffres sur la mort prématurée, voir l’extinction d’espèces comme la Pygargue (ou Aigle à Tête blanche) et l’Aigle Royal.
- Je veux des chiffres sur les pertes éventuelles de la SEPAC Anticosti suite à une destruction de la faune et de la flore concernant la chasse et le tourisme de villégiature.
- Je veux des chiffres sur la valeur des forêts rasées
- Je veux des chiffres sur la valeur d’une eau potable contaminée
- Je veux des chiffres sur des rivières et des nappes phréatiques asséchées
- Je veux des chiffres sur l’air contaminé et l’augmentation des GES et sur l’impact financier de notre mauvaise réputation à l’international.
- Je veux des chiffres sur les coûts associés à la perte et la valeur d’un Golfe St-Laurent suite à un bris de pipeline ou déversement d’hydrocarbures.
- Je veux des chiffres sur les coûts des droits moraux et légaux lésés par les impacts de ces exploitations sur la faune, la flore et les humains?
- Je veux des chiffres sur les coûts de poursuites judiciaires éventuelles contre nos gouvernements inculpés d’écocide dans un avenir peut-être rapproché.

Les pétrolières nous parlent d’assurances qui paieront les dommages ... mais redonneront-elles la vie à des espèces éteintes? Les assurances ont-elles pouvoir de création de la biodiversité, de la nature et ce qui fait notre plus grande richesse et dont l’humain fait partie intégrante?

Tout cela est une farce!

Et on ajoute au cirque ...

Que penser lorsque Ressources Québec n'attend même pas la fin des EES pour investir plus d'argent public dans Pétrolia inc. et leur octroi 2,8 millions de dollars⁶?

Encore je me questionne sur la logique comptable dans laquelle nous sommes. On nous parle d'austérité, on coupe dans les programmes sociaux et les services essentiels en santé, éducation, culture et on donne de l'autre main aux compagnies pétrolières.

Je trouve cela révoltant! Un gouvernement n'a pas été élu pour foutre le chaos chez ses citoyens, ni pour détruire l'avenir des générations futures et de notre planète. Comment ce gouvernement peut-il prétendre à la transparence et à la démocratie lorsque les processus d'information et de consultations sont si questionnables.

J'ose espérer une information de qualité avec un temps d'évaluation adéquat pour tous les citoyens. Des consultations ont lieu dans les communautés concernées par les exploitations envisagées mais il me semble nécessaire qu'un référendum aie lieu, conjointement avec les communautés autochtones, concernant l'exploitation des hydrocarbures sur Anticosti, en Gaspésie ou ailleurs au Québec car ces exploitations concernent toute les populations.

Marie-Hélène Parant
Citoyenne du Québec

⁶ **Ressources Québec conclut un placement privé dans Pétrolia Inc.**
<http://www.investquebec.com/quebec/fr/salle-de-presse/communiqués/Ressources-Québec-conclu-un-placement-privé-dans-Petrolia-Inc.html>